Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Session 2008		334CB07
Corrigé BP BOUCHER		
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise		E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 1/4

N° dossier	Intitulé	Pages à rendre	Barème
Dossier 1 S42.9	Formation et insertion	P 2	5 points
Dossier 2 S42.7	Rupture du contrat de travail	P 3 et 4	5 points
Dossier 3 S42.4	Le contrat de transport	P 4 et 5	4 points
Dossier 4 S42.5	Les règlements	P 5 et 6	6 points

Session 2008		334CB07
Corrigé BP BOUCHER		
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise		E4 – U42
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 2/4

Vous travaillez au « Faisan Doré », et Monsieur Laurent, votre employeur, vous demande de traiter les dossiers suivants :

Dossier 1 : Formation et insertion

(5 points)

1-1- Que veut dire le sigle VAE ?

VAE = validation des acquis de l'expérience **(1 point)**

1-2- Mme Laurent répond elle aux conditions d'accès à la VAE? Justifiez votre réponse.

Oui, car elle travaille avec son mari depuis 10 ans et qu'il est précisé qu'elle l'épaule dans toutes ses tâches. (Il lui appartiendra de prouver ses capacités lors de l'entretien). **(2 points)**

1-3- A quel organisme devra t-elle s'adresser pour réaliser cette démarche?

Elle devra s'adresser au service académique concerné de l'académie de son domicile. **(1 point)**

1-4- Citez deux possibilités de formation pour un salarié.

CIF (congé individuel de formation),

- stages internes,
- stages externes ...

(1 point : 2x0,5)

Dossier 2 : Rupture du contrat de travail

(5 points)

2-1- M. Péron peut-il quitter l'entreprise le 1er juin 2007? Justifiez votre réponse.

Oui, s'il respecte le délai de préavis prévu au contrat de travail ou si accord avec l'employeur. **(0,5 point)**

2-2- Quelle est la différence entre démission et licenciement ?

- Démission = rupture du contrat de travail par le salarié,
- Licenciement = rupture du contrat de travail par l'employeur.

(1 point)

2-3- Quelle solution lui conseillez vous ? (justifiez votre réponse)

- En aucun cas un travail « bénévole », car il serait assimilé à un travail au noir du fait de l'absence de contrat de travail. **(1 point)**
- Comme la Convention collective n'interdit pas le renouvellement de la période d'essai, il faudra l'inscrire au contrat de travail. **(1 point)**

2-4- Quelle est l'utilité de la période d'essai ?

Utilité de la période d'essai : permettre à l'employeur de tester les qualités et qualifications du salarié et au salarié de voir si le travail lui convient. **(1 point)**

2-5- Auprès de qui M. Laurent peut-il obtenir les renseignements nécessaires concernant le renouvellement de la période d'essai ?

L'Inspection du travail. **(0,5 point)**

Dossier 3 : Le contrat de transport

(4 points)

M. Laurent commande des barquettes à son fournisseur Decker. Celui ci fait effectuer la livraison par les transports « Plusquerapide ».

3-1- Rappelez quelles sont les obligations des parties en matière de transport des marchandises. (Citez en deux pour chaque partie)

Transporteur	Expéditeur	Destinataire
- prendre les marchandises *- assurer leur garde dans l'état initial* *- livrer dans les délais et conditions fixés*	*- joindre les documents nécessaires à la livraison* *- emballer correctement* *- payer le prix du transport*	*- Payer le prix convenu* *- Prendre possession de la marchandise-*

(1,5 point : 6x 0,25)

Lorsque le transporteur (très pressé !) se présente, Mr Laurent est absent et sa femme est occupée à la vente : il lui est donc impossible de vérifier le contenu des colis en présence du chauffeur.

3-2- Précisez la mention que doit porter Mme Laurent sur le bon de livraison :

« Sous réserve de déballage » **(0,5 point)**

3-3- Que doit-il faire ?

Il doit confirmer les réserves par lettre recommandée avec AR. **(1 point)**

3-4- Sous quel délai ?

Mr Laurent doit confirmer les réserves **dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison. (0,5 points)**

3-5- Quel recours aura-t-il si le transporteur ne répond pas?

Il dispose d'un délai d'un an pour intenter une action en responsabilité. **(0,5 point)**

Dossier 4 : Les règlements

(6 points)

4-1- Prouvez à M. LAURENT que ce type de règlement correspond à l'évolution des habitudes de ses clients. (2 points : 2 arguments minimum)

a. Entre 2003 et 2004, progression de 13,40 % des paiements CB chez les petits commerçants, ce qui est la plus forte augmentation tous secteurs confondus.

b. La CB est le moyen le plus utilisé pour les achats alimentaires.

c. On est passé de 29,30 % des paiements en 98 à 39,20 % en 2004.

d. Dans le même temps, les chèques représentaient 41,80 % en 98 et 29 % en 2004

4-2- A partir de vos connaissances, comparez les avantages et les inconvénients de la carte bancaire et du chèque. (2 arguments pour chacun) - 4 points (0,5 par argument)

Type de paiement	Avantages	Inconvénients
CB	*- assurance d'être payé* *- virement automatique du compte client au compte entreprise* *- crédits courts proposés*	*- paiement d'une commission sur les achats* *- location d'un terminal* *- montant des communications téléphoniques*
Chèque	*- avec pièce d'identité, certitude d'avoir la bonne personne face à soi* *- aucune attente d'acceptation lorsqu'il y a affluence*	*- obligation de rédiger une remise pour la banque* *- aucune certitude d'être payé (sauf si le montant est inférieur ou égal au seuil bancaire)*

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.